PV de la réunion du CSE

Lundi 16 mars 2026

PRESENTS :

Président du CSE :

Me FLAHAUT Cathy, Chef d'établissement de l'Institution Saint Jude et coordinatrice de l'OGEC ECA Saint Jude ;

Les collaborateurs du Président :

M. Jean François MAZARS, chef d'établissement du collège Saint Charles ;

Me Aline CHRISTORY, cheffe d'établissement de l'école Sainte Colombe ;

Me Mathilde LERNOULD, RAF.

Les élus du premier collège :

Me Marie Pascale LEFEBVRE ;

M. Lionel HOUZET ;

Les élus du second collège :

Me Catherine EID ;

Me Nourel EL HOUNIHI ;

Me Sylvie WALLAERT ;

M. Ludovic BOCQUET

Les représentants syndicaux :

Me Isabelle PETITPREZ, SNEC CFTC ;

Heure de début : 17h45

Ordre du jour :

1- Approbation du compte rendu du 19 janvier 2026 ;

2- Présentation du bilan de gestion du budget du CSE pour l'année 2025

3-Orientations et perspectives d'utilisation du budget du CSE pour l'année 2026

4-Présentation de la BDESE (Base de Données Économiques, Sociales et Environnementales) conformément aux obligations d'information du CSE

5-Information du CSE sur les orientations stratégiques de l'ECA et sur la situation économique et financière du groupe scolaire

6-Présentation du plan de développement des compétences / plan de formation du personnel OGEC pour l'année scolaire 2025-2026

7-Bilan et suivi des activités sociales et culturelles du CSE

8-Étude de la mise à disposition de la salle de sport dans le cadre des activités sociales et culturelles du CSE

9-Retour sur l'organisation de la journée pédagogique du site St Jude pour le personnel OGEC

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 19 JANVIER 2026 :

Approbation à l'unanimité du compte rendu du CSE du 19/01/2026.

Les services administratifs de l'E.C.A. vont diffuser par mail à l'ensemble du personnel le compte rendu.

PRESENTATION DU BILAN DE GESTION DU BUDGET DU CSE POUR L'ANNEE 2025 :

Présentation du budget de fonctionnement 2025 du CSE

BUDGET FONCTIONNEMENT 2025

19 184,61 €

AUTRES RECETTES

695,07€

Poste	Montant
Subvention employeur versée	19 184,61€
Intérêts livret + remboursement frais bancaire	695,07 €
TOTAL RECETTES	**19 879,68€**

Les dépenses

Intitulé	Montant	
	N (2025)	N-1 (2024)
Tâches administratives du C.S.E	**560,38 €**	**686,42 €**
Frais postaux	18,04 €	61,92 €
Fournitures de bureau	65,65 €	25,59 €
Frais de communication téléphonique (abonnement, internet, etc)	206,63 €	467,90 €
Frais bancaires	270,06 €	131,01 €
Expertises et missions économiques	**1 480,00 €**	
Honoraires d'experts	1 480,00 €	
Formation des élus	**1 350,00 €**	
Formation des élus du CSE	1 350,00 €	
Communication avec le personnel de l'entreprise	**23,94 €**	**288,00 €**
Création d'un site internet	23,94 €	288,00 €
Autres dépenses	**24 587,06 €**	**10 794,41 €**
Enquête effectuée auprès des salariés	3 000,00 €	
Achat logiciel pour le CSE	584,10 €	513,00 €
Honoraires d'experts libres	1 740,00 €	

Intitulé	Montant	
	N (2025)	N-1 (2024)
Achat de matériel	10 552,29 €	4 281,29 €
Contrat d'assistance juridique	6 159,50 €	3 514,00 €
Frais de réunion des élus	619,33 €	811,40 €
Abonnement Culligan (Fontaine)	1 093,22 €	1 038,60 €
Reliquat, transfert du reliquat du budget de fonctionnement	838,62 €	636,12 €
Remboursement trop perçu		
Subvention de fonctionnement brute de l'exercice (=Subvention reçue de votre employeur)		
TOTAL DES DEPENSES	**28 001,38 €**	**11 768,83 €**

TOTAL RECETTES	**19 879,68€**
TOTAL DES DEPENSES	**28 001,38€**
SOLDE	**- 8 121,70€**

Présentation du budget du ASC 2025 du CSE

BUDGET ASC 2025

54 676,13€

AUTRES RECETTES

16 731,62€

Poste	Montant
Subvention employeur versée	54 676,13€
Reliquat budget fonctionnement 2024	838,62 €
Participation salarié ANCV	13 600€
Participation salarié voyage Amsterdam	1 175€
Participation salarié voyage à Paris	1 118€
TOTAL RECETTES	**71 407,75€**

Les dépenses

Intitulé	N (2025)	N-1 (2024)
Cultures et voyages	**30 441€**	**25 784,10€**
Sorties et voyages	5 336€	0€
Carte Culture Personnel OGEC Juillet	4 097,60€	3 910,50€
Chèques vacances (ANCV)	21 007,40€	21 873,60€
Loisirs et fêtes	**21 435,49€**	**22 021,22€**
Arbre de Noël	1 993,05	1 901,75€
Carte cadeaux enfant	1 612,30€	1 768,91€
Noël carte illicado enfants et personnel OGEC	10 322,79€	10 273,55
Evènement départs retraite	6 324,60€	7 277,61€
Contribution à la retraite	1 182,75€	799,40€
Autres dépenses	**21 896,58€**	**21 741,90€**
Contribution réduction scolarité	21 896,58€	21 741,90€
Évènementiel	**0€**	**592,50€**
Cartes évènements	374,30€	592,50€
TOTAL	**73 773,07€**	**70 139,72€**

TOTAL RECETTES	**71 407,75€**
TOTAL DES DEPENSES	**73 773,07€**
SOLDE	**- 2 365,32€**

Pour information, le solde 2024 était de – 105,70€

Pour information, pour le solde négatif :
-Nouvelle loi de l'URSSAF (les intervenants comptent dans toutes les actions) Un coût supplémentaire de 2 775€
-Augmentation des coûts des moments festifs

ORIENTATIONS ET PERSPECTIVES D'UTILISATION DU BUDGET DU CSE POUR L'ANNEE 2026

Présentation du budget prévisionnel du fonctionnement 2026 :

Budget prévisionnel	Total dépenses prév.
~19 000 €	~23 280 €
0,20 % masse salariale estimée	

Intitulé	2026
Fonctionnement divers (Frais bancaire, frais de communication, logiciel CSE …)	1 880€
Formation élus	6 500€
Investissement matériel	2 000€
Assistance juridique	4 000€
Abonnement culligan	1 000€
Assurance	200€
Activités bien être liées au QVCT	7 700€
TOTAL	**23 280€**

TOTAL RECETTES	**19 000€**
TOTAL DES DEPENSES	**23 280€**
SOLDE	**- 4 280€**

Pour information, les formations seront réalisées. Le budget fonctionnement 2027 sera positif. (Nous avons une réserve sur un compte)

Présentation du budget prévisionnel du ASC 2026 :

Budget prévisionnel	Total dépenses prév.
~72 000€	~77 150€

Intitulé	2026
CSE ANCV	24 150€
Cartes culture juillet	4 600€
Organisation voyage	3 000€
Carte évènement	500€
Carte évènement retraite	1 000€
Réduction scolarité	22 500€
Soirée de fin d'année scolaire	6 000€
Arbre de Noël (carte cadeaux, jouets, temps de convivialité)	14 500€
TOTAL	**77 150€**

TOTAL RECETTES	**72 000€**
TOTAL DES DEPENSES	**76 250€**
SOLDE	**- 5 150€**

Pour information:
-Pas de reliquat pour cette année 2025
-Recette prévisionnelle
-Une augmentation de participants (ANCV, cartes cadeaux …)
-Toujours la loi de l'URSSAF 2025

Réflexion :
-Pistes pour équilibrer le budget 2026

Le budget des activités sociales et culturelles (ASC) est actuellement déficitaire. Le CSE propose plusieurs pistes :

- Une augmentation du budget. Celui-ci est actuellement de 0,57 % de la masse salariale. Nous proposons de nous rapprocher de la moyenne nationale, située autour de 0,8 % de la masse salariale.
- Si cette augmentation ne peut être envisagée par l'employeur, le CSE pourrait être amené à revoir certaines actions, voire à en supprimer.

La direction indique qu'elle va étudier ces différentes propositions.
Par ailleurs, le CSE propose d'établir un règlement intérieur relatif au budget et aux activités des ASC, afin d'être en conformité avec les règles de l'URSSAF.

PRESENTATION DE LA BDESE (BASE DE DONNEES ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES)

Présentation du BDESE. (Document en Annexe)

INFORMATION DU CSE SUR LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE L'ECA ET SUR LA SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU GROUPE SCOLAIRE

La présidente du CSE nous a transmis des informations concernant les orientations stratégiques de l'ECA.

- Site Saint-Charles : ouverture d'une classe de 5e.
- Site Saint-Jude : structure stable. Une perte d'heures est constatée, sans conséquence sur les personnels titulaires. (Ouverture d'une classe de première générale et fermeture d'une classe de terminale générale)

Aucune donnée relative aux effectifs n'est communiquée à ce stade, ces éléments étant encore trop incertains.
La présidente confirme la volonté de poursuivre l'amélioration des conditions de travail des élèves (notamment par le renouvellement du mobilier de classe), avec des investissements réguliers.
Elle souligne également l'importance de veiller au rayonnement de l'ECA, notamment par le développement de nouvelles options.

PRESENTATION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES / PLAN DE FORMATION DU PERSONNEL OGEC POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

Il y a eu 29 salariés qui ont bénéficié d'une formation cette année. Plusieurs types de formations ont été proposés pour la vie scolaire, les infirmières, le service administratif.
Des formations liées à la sécurité ont été aussi proposées.

BILAN ET SUIVI DES ACTIVITES SOCIALES ET CULTURELLES DU CSE

Activités QVCT

Le CSE a proposé plusieurs séances d'activités. Aucune séance n'a été annulée sur cette période. Au total, 47 participants ont pris part à ces différentes activités.
À l'issue de chaque séance, un bilan a été proposé par l'intervenant afin de recueillir le ressenti des participants. La grande majorité a exprimé sa satisfaction et un meilleur bien-être. La note moyenne de ressenti s'élève à 4,75/5.
Le programme comprenait des séances de yoga, sophrologie, zumba, ainsi que des ateliers olfactifs.

Le CSE ne proposera pas d'activités au mois de mai. En revanche, il prévoit de participer à la Semaine de la QVCT 2026, en juin, en partenariat avec la direction.
Le thème retenu cette année est : « Manager est tout un programme ».

Soirée de fin d'année :
La date retenue est le jeudi 2/07, au regard des différentes contraintes organisationnelles de nos différentes structures.

ÉTUDE DE LA MISE A DISPOSITION DE LA SALLE DE SPORT DANS LE CADRE DES ACTIVITES SOCIALES ET CULTURELLES DU CSE

Le CSE demande la possibilité d'utiliser la nouvelle salle de sport pour des activités telles que le badminton ou le ping-pong.

La présidente précise qu'un membre du CSE devra être présent lors de l'utilisation de la salle. Celle-ci devra également être réservée au préalable auprès de Mme Lernould, afin que le badge puisse être activé au besoin.

RETOUR SUR L'ORGANISATION DE LA JOURNEE PEDAGOGIQUE DU SITE ST JUDE POUR LE PERSONNEL OGEC

Le CSE fait part de certaines remontées émanant de membres du personnel. Certains ont exprimé leur déception de ne pas avoir pu participer à cette formation, ou ont estimé que l'organisation de leur journée de travail n'était pas adaptée.

La présidente rappelle que certaines journées sont spécifiquement dédiées aux aspects pédagogiques et concernent uniquement les enseignants. Elle précise également que les autres personnels participent à d'autres temps dans l'année et qu'ils ont été conviés au repas du midi.

On nous rappelle que pour un problème d'organisation de travail, le personnel peut en discuter avec son chef de service.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est clôturée à 20h15.

A Armentières, le 16/03/2026

Le secrétaire du CSE,

M. Lionel HOUZET

La présidente,

Me Cathy FLAHAUT